1ÈRE ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 10 AOUT 1911 — No. 23

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)..............$1.00
Un an (Etats-Unis)..........$1.50
Un an (Europe)..............$2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents [col]laborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. 0.25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires CIE LA BONNE PRESSE LTEE — DR. N. H. TOUCHETTE, *Administrateur*

L'Œuvre à Accomplir

Dès qu'une solide Association St. Jean-Baptiste sera établie dans chaque paroisse l'ouvrage ne lui manquera pas.

La première attention devra se porter sur l'école, et par suite, sur la nomination des commissaires puisque ceux-ci ont un rôle important à jouer dans le choix de l'instituteur duquel dépend en grande partie le bon fonctionnement de l'éducation. A eux de voir à ce que l'enseignement du français soit donné aux enfants selon la lettre et l'esprit de la loi. Comment peut-on se contenter encore de la ridicule demi-heure, lorsque la loi permet un cours élémentaire complet en français ?

L'Association sera là pour appuyer l'attitude des commissaires et pour tempérer la crainte que pourrait inspirer la malveillance ou l'ignorance voulue de l'inspecteur. Et tout le monde s'en trouvera bien parce que les droits de tous seront sauvegardés.

L'Association s'appliquera aussi à promouvoir le progrès matériel de la paroisse en favorisant l'expansion de la colonisation ; en attirant dans les centres français des colons français et catholiques.

Et sur le terrain économique, qui n'entrevoit déjà la possibilité d'établir des sociétés coopératives, pour l'achat des machines agricoles. par exemple, ce qui supprimerait du coup l'exploitation trop souvent pratiquée aux détriment du cultivateur ?

Dans les paroisses de villes, d'autres œuvres fort utiles pourraient bénéficier de son concours ; œuvres de charité, œuvres ouvrières, œuvres de jeunesse, etc.

Les besoins et les griefs varient avec les localités et l'Association s'emploierait dans ses fréquentes réunions à les découvrir et à y apporter remède.

La contribution de chaque membre lui fournirait un petit capital annuel dont elle pourrait disposer au plus grand bénéfice de tous pour des œuvres de véritable action sociale catholique.

L'union, encore une, fois se cimente dans l'action.

Si nous voulons que notre peuple soit fort, qu'il s'unisse, qu'il se groupe autour de son clocher, sous la direction de son pasteur, et avec le concours actif des laics éclairés.

Alors il pourra faire respecter ses droits, parler net et ferme.

Que chaque association rivalise de zèle et d'activité pour le progrès moral, intellectuel. social et religieux de sa localité, et l'heure du réveil aura sonné.

Alors il faudra compter avec l'élément français dans l'Ouest.

PROMESSES VIOLEES

Les écoles du Manitoba

Les promesses solennelles que nous rappelions dans notre dernier numéro, ont-elles été violées par ceux mêmes qui les avaient faites ?

Voici encore la réponse de l'*Action Canadienne:*

Oui.

Et nous le prouvons.

M. Laurier a été porté au pouvoir en 1896 par le peuple du Canada, il est devenu dès lors le chef d'un nouveau gouvernement.

MM. Fitzpatrick et Geoffrion ont tous deux été élus et sont devenus ministres dans le gouvernement Laurier.

Ont-ils tous les trois rempli leurs promesses ?

Non.

Les principaux intéressés étaient tous les catholiques du Manitoba dont le chef hiérarchique était Mgr Langevin, et dont les chefs naturels étaient tous les évêques du Canada.

Une commission a été nommée pour faire un règlement avec le gouvernement Greenway du Manitoba, dont faisait partie Sifton et Jos. Martin, ceux-là même qui avaient volé les droits catholiques.

Les intéressés, c'est-à-dire les catholiques et les évêques étaient-ils représentés ?

Non.

Un prétendu règlement a été fait et on a dit que tout était fini.

Nous citons les déclarations de M. Laurier et de l'Hon M. Scott l'un de ses ministres.

Le 2 mai 1898. M. Scott disait au Sénat : "Le gouvernement actuel a tenu une conférence avec " les représentants de celui du Manitoba et il en est venu à une entente qui a été ratifiée par la législature du Manitoba ; ET S'EN EST FINI AVEC CETTE QUESTION, " quant à ce qui concerne le public."

Le 26 septembre 1899, à une assemblée tenue à Drummondville, M. Laurier aurait dit, d'après *La Patrie* du 28 septembre :

"Vous savez qu'en 1896 une question irritante jetait le trouble " dans le pays. C'était une question où la religion et la politique " étaient confondues.... Nous arrivâmes au pouvoir. *Nous avions promis de régler la question en 6 mois. Vous êtes témoins que cette* promesse a été remplie à la lettre. LA QUESTION DES ÉCOLES N'EXISTE PLUS.

Pour être vrai, nous sommes obligés de dire, c'est avec peine que nous le faisons : CES DEUX DÉCLARATIONS ÉTAIENT DES MENSONGES.

Et nous le prouvons :

Dès le 8 décembre 1897, dans sa lettre encyclique Affari Vos, Notre Saint-Père le Pape Léon XIII disait à propos de ce prétendu règlement :

"La loi que l'on a faite, dans le " but de réparation, *est défectueuse, imparfaite, insuffisante. C'est beaucoup plus que les catholiques demandent, et qu'ils ont,*— " personnne n'en doute — *le droit de demander.* Pour tout dire en " un mot *il n'a pas encore été suffisamment pourvu aux droits des catholiques et à l'éducation de nos enfants au Manitoba.*"

Le 6 janvier 1898, Mgr Bégin, archevêque de Québec, dans une Lettre Pastorale disait :

"Un nouveau gouvernement remplaçait l'ancien, et NOUS APPRIMES un jour qu'entre lui et le " gouvernement du Manitoba, une " entente était survenue, un compromis avait été arrêté.

"Ce compromis n'était pas la " restitution des droits violés, il " n'était pas même une amélioration qui pouvait se concilier avec " les prescriptions si formelles de " l'Eglise,

"Comment l'Episcopat aurait-il "pu l'approuver. *Il la déclara donc* " INACCEPTABLE et les catholiques du Manitoba continuent à " à soutenir leurs propres écoles " au prix des plus grands sacrifices.

"La convention effectuée entre " les autorités fédérales d'Ottawa " et le gouvernement provincial de " Winnipeg, *convention à laquelle on a voulu donner le nom de* " RÈGLEMENT *de la question scolaire,* est déclarée (par le Saint-Père) défectueuse, imparfaite, " insuffisante. et par conséquent, " NE SAURAIT ÊTRE ACCEPTÉE *comme une solution équitable de la question.... C'est donc avec raison que cette convention a été* " RÉPUDIÉE *par l'épiscopat* et que " la minorité manitobaine n'a pas " voulu s'y soumettre.

Le 11 février 1897, Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières, disait dans une lettre circulaire à ses diocésains :

"*Je n'hésite pas* un instant com" me mes vénérables collègues à *le* " REPROUVER *moi-même absolument* (le règlement Laurier-Greenway) et j'ajoute avec Mgr " Bégin "*qu'aucun évêque ne veut et ne peut approuver le soit disant* RÈGLEMENT de la question " scolaire manitobaine qui ne repose en définitive que sur un " abandon injuste des droits les " mieux établis et les plus sacrés " de la minorité catholique.

Nous ne prolongerons pas, pour le moment, les citations, quitte à revenir plus tard.

Mais nous disons que tous les évêques du Canada, à la réception de l'Encyclique *Affari Vos*, ont unanimement répudié et dénoncé ce prétendu règlement Laurier-Greenway et ont déclaré que la question n'était ni finie, ni réglée.

Nous disions donc la vérité et rien que la vérité quand nous avons dit "*que des promesses* SOLENNELLES AVAIENT ÉTÉ VIOLÉES EFFRONTÉMENT.

N'est-ce pas une effronterie que de promettre une chose, d'en faire une autre, puis dire que la promesse est remplie ?

Nous ajouterons, chacun le sait d'ailleurs, que Mgr Langevin n'a jamais cessé de redire que "la question des écoles du Manitoba n'est pas encore règlée selon la justice."

A la lumière de ces documents, personne ne peut contester qu'il y a eu des PROMESSES SOLENNELLES EFFRONTÉMENT VIOLÉES.

Les concessions, les compromis, les reculades, les denis de justice, lorsque justice PLEINE et ENTIÈRE fut *solennellement promise,* est-ce cela de l'honneur et de la loyauté ?

L'esprit de parti aveugle et stupide répondra : oui.

Les gens sensés, quelque soient les remords cuisants que peuvent leur rappeler ces souvenirs, répondront : non

"Les exemples du passé doivent nous servir d'expérience pour l'avenir. On trouve généralement bon de rappeler les faits glorieux de nos ancêtres pour engager la génération actuelle à suivre leurs traces. Pourquoi ne serait-il pas également bon de rappeler certaines défaillances regrettables, certaines trahisons honteuses, afin de les éviter à l'avenir."

Tout le monde doit être d'accord sur ce point.

Chevrotine

(POUR CANARDS ET AUTRES GIBIERS)

On parle partout de la dissolution du gouvernement : le dictionnaire témoigne que c'est un mot à double sens.

Les députés ont entendu la malencontreuse interjection : "Hola ! descendez qu'on ne vous le dise !" Plusieurs, c'est sûr ne remonteront pas.

Durant l'interrègne ce qui domine c'est la peur bleue.

ON DIT qu'à la manifestation des Orangistes, à Hull, les chiens ne se sont pas même donné la peine d'aboyer.

A Moncton, le maire catholique Reilly, figurait dans la procession orangiste, en compagnie du Grand-Maître. Drôle de compagnonnage !

Toute loi méchante peut-être rappelée à moins qu'on admette qu'une poignée d'abrutis, puisse conduire un pays. Alors qu'on rappelle au moins la loi qui proscrit officiellement le français dans l'Ouest.

La marine autonomiste canadienne est bel et bien DIRIGÉE par l'amirauté anglaise, sera-t-elle DIGÉRÉE par le pays !...

On en n'est tout de même pas fier à ce qu'il paraît, puisque que ses auteurs n'osent plus en parler.

Pour une fois encore c'est "la pelle" au peuple...et à d'autres, bien entendu !

Qu'il va s'en dépenser des belles paroles, et de la "belle argent" aussi !

Tout le monde crie victoire ! avant... comme de raison.

Ce qui ne manquera toujours pas c'est la "réciprocité" des engueulades.

ON DIT que si la réciprocité est une bonne mesure aucun gouvernement conservateur ou libéral n'osera la rappeler.

ON DIT que si les prochaines élections parvenaient à envoyer 25 députés indépendants à Ottawa, ce groupe tiendrait la balance du pouvoir comme les Nationalistes irlandais la tiennent aux communes anglaises.

Dans l'Ouest

Les Lois Scolaires

Nous reproduisons des "Cloches" de St. Boniface l'important article qui suit.

On sait que les lois scolaires des nouvelles provinces de l'Ouest consacrent le funeste principe de la neutralité.

Le *Progres* de Morinville, Alta., a publié récemment un fait qui peint la situation sur le vif et qui montre l'application du principe que recouvre l'arcature de ces lois regrettables fabriquées par l'opportunisme politique et la veulerie des députés catholiques, qui, à part quelques honorables et courageuses exceptions, ont sacrifié les droits les mieux établis, droits naturels, constitutionnels et acquis. L'article fait entendre une note de protestation qui nous plaît et indique le remède à apporter au mal. Remède d'application difficile, mais remède nécessaire, remède catholique et seul efficace : dénonciation de la loi et réclamation énergique appuyées par une force organisée et un mouvement d'ensemble. La tolérance des politiciens est un mauvais oreiller sur lequel il ne fait pas bon de dormir et d'où l'on peut se réveiller avec un terrible sursaut. Les hommes politiques changent, mais les faux principes incorporés dans les lois demeurent. C'est donc la légalité qu'il faut travailler à améliorer. Là est la racine du mal.

Qu'on lise attentivement l'article du confrère albertain, il est symptomatique.

* * *

"Un incident qui touche au plus sacré de nos droits, quisqu'il s'attaque à notre foi, vient de se produire à Morinville et nous considérons comme un devoir impérieux de rendre ce fait public pour avertir nos compatriotes qu'il est temps, plus que jamais de secouer leur torpeur et d'organiser enfin une lutte loyale pour la revendication de nos libertés les plus chères.

La semaine dernière notre dévoué pasteur commençait le catéchisme pour la première communion des enfants de la paroisse, et aussitôt l'inspecteur de nos écoles vint l'avertir qu'enseigner Dieu à la jeunesse était contraire aux lois de la province et le catéchisme cessa.

Voilà où nous en sommes et c'est avec peine que nous constatons pareil état de choses.

Nous aimerions à savoir de quel droit un gouvernement vient, dans une paroisse catholique, défendre à un prêtre d'enseigner la religion dans une église, propriété des parents, lesquels veulent l'instruction religieuse de leur famille ?

On dira : "C'est la loi." Bien, voilà où est le mal et c'est cette loi que nous devons travailler à faire amender et pour le changement de laquelle nous lançons le cri d'alarmé.

C'est assez dormir et devant de semblabes incidents, il est de notre devoir de journaliste de réveiller l'opinion publique, et d'organiser une poussée, calme, mais ferme, pour avoir justice des autorités.

Nous sommes au nombre de 30,000, dans la province, et nous considérons que le temps de lutter ouvertement est venu.

Nous reviendrons sur cette question délicate après avoir consulté qui de droit, et nous pouvons assurer nos lecteurs que l'heure a sonné de parler franc sur ce sujet de nos écoles.

Dans cette tâche, où nous rencontrerons peut-être plus d'épines que de roses, nous ne faillirons pas, car la devise du *Progrès* marque toujours notre ligne de conduite et nulle influence ne fera dévier notre journal du chemin de la bataille pour conserver notre religion, notre langue et nos droits, les trois plus riches joyaux du patrimoine ancestral."

* * *

Morinville est une paroisse du diocèse de S. G. Mgr Emile-J.-Legal, O. M. I., évêque de Saint-Albert, et son digne curé est M. l'abbé A. Ethier. Le militant *Progrès,* qui a publié en termes si clairs et si énergiques ce pénible incident, n'est pas, à notre connaissance du moins, revenu à la charge. Nous sommes anxieux de savoir pourquoi. L'incident aurait-il été réglé à l'amiable ou l'ennemi aurait-il retraité devant l'attitude ferme et énergique du confrère ? Une réponse à ces questions serait un excellent moyen de tenir l'opinion publique en éveil et de stimuler l'organisation de la résistance. *De l'agitation, encore de l'agitation et toujours de l'agitation,* ne cessait de répéter Daniel O'Connel, qui, par son intrépide courage, a triomphé d'obstacles réputés insurmontables et mérité le titre de libérateur de son pays. Nous préconisons sans doute une agitation saine, calme et digne, mais en même temps ferme, méthodique et continue. Que tous les Catholiques sachent s'unir sur le large terrain de la justice, de la constitution et de l'éducation. Nul doute qu'ils obtiendront de nombreuses sympathies des Protestants soucieux des droits naturels et constitutionnels de tous les citoyens du Canada.

Que la demi-heure facultative d'enseignement religieux après les heures régulières de la classe et le mot d'*écoles séparées* inséré dans les lois scolaires actuelles ne donnent le change à personne. Ces minimes correctifs ne sauraient faire disparaître le caractère de la neutralité de l'école.

L'incident relaté le prouve bien, puisqu'on se prévaut précisément de cette neutralité pour empêcher l'enseignement du catéchisme à l'église pendant les heures de classe. Voudrait-on en douter ou essaierait-on d'y contredire, on n'aurait, pour s'en convaincre, qu'à relire les déclarations de Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada et principal auteur de ces lois de 1905 : "L'impression prévaut — écrivait

(A Suivre En Deuxième Page)

Dans l'Ouest

Les Lois Scolaire

(Suite de la Première Page)

dans une lettre publique le chef du gouvernement, — que les *écoles séparées,* telles que prévues dans le bill, seront des *écoles ecclésiastiques.* Ceci est une erreur. Les écoles que vous appelez *écoles séparées* dans ce cas-ci ne sont pratiquement que des *écoles nationales.* Voici la loi des Territoires du Nord-Ouest à l'heure actuelle: "Tous les instituteurs doivent subir un examen et avoir un certificat du bureau de l'instruction publique; toutes les écoles doivent être soumises à l'inspection d'inspecteurs nommés par le bureau d'instruction publique: tous les livres en usage dans les écoles doivent avoir été approuvés par le bureau de l'instruction publique: toutes les affaires matérielles sont sous e contrôle du bureau de l'instruction publique; tout l'enseignement doit être donné en langue anglaise: à 3 heures et 30 minutes l'instruction religieuse peut être donnée aux enfants suivant certains règlements faits par les commissaires, mais la présence des élèves n'est pas même obligatoire."

"Trouvez-vous quelque chose à reprendre à cette dernière clause? Ne croyez-vous pas que ce que vous appelez *écoles séparées* ne sont en réalité que des *écoles nationales!*

"La grande objection aux *écoles séparées*, c'est qu'elles diviseront notre peuple, mais si dans ce que nous appelons les *écoles séparées* on donne la même éducation que dans toutes les *autres écoles*, je ne vois pas qu'il puisse y avoir objection à un tel système."

Pas n'est besoin d'insister pour faire comprendre que ces *écoles nationales* ne sont rien autre chose que des *écoles neutres* et que ces *écoles* dites *séparées* ne sont nullement des *écoles confessionnelles.* (denominational schools). C'est pourtant là l'essence même des lois scolaires de l'Alberta et de la Saskatchewan. Le principe de la *neutralité* y est affirmé on ne peut plus clairement, et aveugle qui ne l'y verrait pas.

***

Les lois fédérales de 1905, qui ont sacrifié tant de choses, ont néanmoins conservé dans l'école un vestige de la dualité des langues officielles au Canada. D'après une consultation légale de l'honorable A. Turgeon, procureur-général de la Saskatchewan, qui a fait le tour de la presse du pays (Cf. *Les Cloches*, 15 avril, 1911,) le français, en vertu de la clause 136 de l'Ordonnance des Ecoles, n'est pas considéré comme une langue étrangère et les commissaires d'école peuvent toujours faire donner par l'instituteur ou l'institutrice ordinaire un cours élémentaire en cette langue. Sachons nous servir partout de ce droit et le faire valoir dans l'occasion, en attendant que nos autres droits soient reconnus et respectés.

La Convention des K. of C.

Apostolat Moderne

Nous reproduisons d'après le "North-West Review" le programme de la Convention des Chevaliers de Colomb. à Détroit, les 1, 2, et 3 août.

"Mardi—MESSE à l'église du St. Rosaire, à 9.30; réception et inscription des hôtes à la salle du Club Columbus, sur l'avenue Woodward et Forest; BANQUET à l'Hotel Cadillac pour les délégués à 8.00 hrs; "*Minstrel Show,* à l'auditorium du club pour les chevaliers visiteurs.

Mercredi—PROMENADE en bateau sur le Vapeur "Britannia" de 9.30 du matin à 12.30; BAL à l'auditorium des K. of C. à 8.30 du soir.

Jeudi—PROMENADE en automobile aux alentours de la ville et dans les parcs, pour tous les invités, à 2.30 p.m., suivie d'un CONCERT au parc Belle Isle: PROMENADE en bateau AU CLAIR DE LA LUNE sur le vapeur "Colombia" à 8 h. du soir."

Personne au moins ne leur reprochera de se vanter dans leur programme du bien qu'ils se proposent d'accomplir!

La Moisson

Le 7ème rapport bi-mensuel du Département de l'Agriculture à Régina annonce que la moisson dans toute la province sera prête vers le 20 août.

Voici la date approximative où se feront les récoltes dans les districts desservis par les lignes suivantes:

Sur la ligne centrale du C. P. R. à l'est de Moose-Jaw, 19 août: à l'ouest de Moose-Jaw le 10: ligne du Sault, le 18: embranchement Wolseley-Reston, le 25: Estevan, le 18: Arcola, le 23; Pheasant Hills, le 19, Yorkton, le 22: Macklin, le 24: Outlook, le 15.

Sur le C. N. R., embranchement Lloydminster, le 25: Regina-Prince-Albert, le 20: Saskatoon-Kindersley, le 20: Melfort-Prince-Albert, le 24.

Et sur la ligne centrale du G. T. P. le 22.

Le blé est partout en épis. La récolte de l'orge est déjà commencé à Maple Creek et à Swift Current.

Le grain n'a été attaqué nulle part par la rouille noire, et c'est à peine si à deux ou trois endroits les feuilles ont été atteintes par la rouille rouge ce qui cependant n'affectera nullement la qualité du grain. Il n'y a pas eu d'orages de grêle dans toute la province à l'exception d'une région très limitée au sud-est et au sud-ouest, où cependant les dégats ont été peu considérables.

Echos de la Tournée Pastorale

(Suite)

WATSON

Nos frères catholiques de Watson ont eu dimanche dernier une fête mémorable: le baptême de trois cloches.

S. G. Mgr Pascal était, arrivé la veille de Prince-Albert.

De leur côté, les fidèles étaient accourus de tous les points de la colonie. Cavaliers et piétons, voitures et bycicles formaient dès le matin un pittoresque cortège.

Le presbytère et la petite église sont coquettement parés de drapeaux et de verdure. Le ciel est d'abord sombre, mais bientôt un vent de fête balaie les nuages et le beau soleil du bon Dieu brille dans tout son éclat.

A 10 heures, la chapelle est comble.

Le clergé, précédé de la croix pastorale, les jeunes garçons et les jeunes filles en habits blancs, vont au-devant de Monseigneur qui fait son entrée solennelle dans le sanctuaire.

La messe pontificale commence. Malgré l'étroitesse du lieu, les cérémonies si belles de la liturgie catholique s'accomplissent dans toute leur majesté. Les RR. PP. Martin et Joseph, deux fils de St-Benoit venus pour la circonstance, remplissent les fonctions de diacre et de sous-diacre. Après l'évangile, le R. P. Bernard, O. S. B., desservant de la mission, prononce en allemand et en anglais, une courte et substantielle allocution.

A la communion, Sa Grandeur distribua la sainte Hostie à une quarantaine d'enfants. Ces braves petits chrétiens, à la foi vive et touchante, avaient tenu, malgré l'éloignement et la fatigue, à venir recevoir le bon Dieu des mains de leur premier Pasteur.

La cérémonie de l'après-midi eut lieu à 3 heures.

En dehors de l'église, à côté de la porte d'entrée, les trois cloches semblent attendre l'arrivée du Pontife, comme jadis les catéchumènes attendaient le ministre du Christ. Elles sont là, immobiles, et des âmes semblent sommeiller dans leur corps d'airain.

Le moment est solennel.

Mgr l'évêque arrive précédé du cortège des enfants de chœur et des ministrés sacrés. Il s'assied en face des cloches et commence les prières et les exorcismes. D'une voix grave et pieuse il invoque la puissance divine. Celle-ci va descendre et s'emparer, pour ainsi dire, de l'âme des cloches....

Leur âme, c'est leur voix. Désormais, cette voix va devenir sacrée. Elle appartient à Dieu, à l'église, aux âmes chrétiennes.

De plus, une vertu mystérieuse lui est donnée: elle pourra, non seulement chanter les louanges de Dieu, mais encore chasser les démons, éloigner les tempêtes, attirer sur le peuple chrétien une pluie de grâces et de bénédictions. La cérémonie se continue par l'ablution des cloches qui sont complètement lavées par l'eau bénite. Puis Mgr l'Evêque fait sur chacune d'elles 7 onctions à l'extérieur et 4 à l'intérieur, au moyen de l'huile des infirmes et du saint-chrême. Il place ensuite l'encensoir de la manière prescrite par le rituel, et la fumée des parfums bénits s'échappe des cloches comme le son qu'elles vont bientôt répandre.

Ensuite le peuple reste à l'église où Monseigneur donne la bénédiction du T. S. Sacrement. Il adresse ensuite aux fidèles assemblés une paternelle et touchante allocution en langue anglaise, leur témoignant sa vive satisfaction pour leur foi et leur piété et les encourageant à la communion fréquente. Mgr explique ensuite le symbolisme de la cloche dans les différentes situations de la vie chrétienne et il termine en félicitant et bénissant le bon peuple catholique de Watson.

Puis les cloches sont hissées rapidement au clocher et lancent dans les airs leur premier joyeux carillon.

Bonne et belle journée!...

Pointes Sèches

Ayez l'œil au grain

Il ne s'agit pas du blé, car les clôtures sont bonnes, les animaux bien gardés, et si la température continue à être favorable, le rendement se comptera facilement par trente et quarante minots à l'âcre.

Mais on sait que le 21 septembre il y aura une espèce de récolte: celle des bulletins de voteurs.

Une autre date, à certain point de vue, encore plus importante, est celle du 14 septembra où se fera la nomination des candidats.

Puisque ce monsieur, qu'il soit rouge, bleu, ou de toute autre couleur, a la prétention de vous représenter au parlement, c'est le temps aujourd'hui de lui signifier vos conditions.

Le choix d'un candidat dans chaque circonscription électorale est des plus importants et puisqu'il s'agit avant tout de vos intérêts et de ceux de vos compatriotes, vous avez votre mot à dire courageusement dans les assemblées préparatoires à la convention où le candidat sera choisi.

Ayez l'œil au grain afin que le travail ne soit point fait uniquement par quelque meneur de cabale, sans principes, qui ne tiendrait nul compte des droits et des légitimes aspirations de vos compatriotes.

Ce sera de l'esprit de parti de bon aloi.

La crainte du gendarme est le commencement de la sagesse.

Abonnez-vous au "Patriote de l'Ouest". $1.00 par année.

ÉGLISE CATHOLIQUE — DE — DUCK LAKE

RÉVÉREND TH. SCHMID, CURÉ

Offices de la Semaine:
6 hrs et demie: Messe basse.

Offices du Dimanche:
10 heures: Grand'Messe et Sermon.
2 hrs de l'après-midi: Catéchisme.
7 heures: Vêpres et Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Tous les premiers Vendredi du mois Messe de Communion à 7 hrs et demie a.m. et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 7 hrs et demie p.m.

Imposantes Cérémonies Religieuses à Saskatoon

Bénédiction de l'église St-Paul -- Confirmation d'une centaine d'enfants -- Réception -- banquet -- discours.

Mgr L. P. A. Langevin, O. M. I., archevêque de St-Boniface ; Mgr A. Pascal, O. M. I., evêque de Prince-Albert ; le 1er Assistant de la Congrégatition des Oblats, et les trois provinciaux y sont présents

Important sermon de S. G. Mgr Langevin sur la primauté de St-Pierre

Le dimanche, 6 août, sera un jour mémorable pour toute la population de Saskatoon.

Il n'avait pas encore été donné à la jeune et orgueilleuse cité de l'Ouest central de prendre part à d'aussi splendides fêtes religieuses.

La bénédiction de la nouvelle église St. Paul groupait pour un instant les personnages ecclésiastiques les plus distingués. La présence de deux Évêques, d'un assistant général et des Supérieurs majeurs de trois provinces de la Congrégation des Oblats, rehaussait singulièrement l'éclat de la cérémonie.

Le soleil lui-même était de la fête.

Les catholiques de Saskatoon se sont sentis fiers de leur foi, et leurs frères séparés ont été non-moins impressionnés par la splendeur des cérémonies et le déploiement majestueux du culte catholique.

Mgr Langevin, sachant sans doute que sa parole apostolique s'adresserait à un auditoire mêlé de protestants avait admirablement choisi son sujet, la primauté de St. Pierre, qu'il établit avec beaucoup de netteté et d'éloquence. Et il est à espérer que la semence de vérité germera dans des âmes bien disposées, pour y produire les fruits de la vraie foi.

Honneur à Saskatoon, et puisse le nombre des catholiques s'y accroitre toujours d'avantage !

La BENEDICTION de L'EGLISE

A la cérémonie imposante de la bénédiction qui eut lieu vers 10 h. du matin Mgr Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, fut l'officiant, assisté des RR. PP. Th. Nandzick et Bieler comme diacre et sous-diacre, et de M. l'abbé Leroux, secrétaire de Mgr Langevin, comme maitre de cérémonies.

Le clergé se rend d'abord en procession au portail de l'église, l'évêque asperge les murs intérieurs durant le chant du *Miserere*, puis l'entrée dans l'église se fait au chant des litanies des saints et l'évêque bénit l'intérieur.

Alors la foule suit le clergé et remplit en quelques minutes cette vaste église. A peine chacun a-t-il pris sa place que l'archevêque de St-Boniface fait son entrée solennelle assisté du R. P. Grandin, du R. P. Lacoste et suivi de Mgr Dugas. Il prend place au trône. La messe commence chantée par Mgr Pascal, et le chœur de chant composé d'une trentaine de voix tant d'hommes que de femmes, accompagné par un bel orchestre entonne la messe de Ste Cécile par Gounod.

Tout le monde est ravi, et par le beau coup d'œil de tant d'officiants revêtus d'ornements en drap d'or et d'un si nombreux clergé en surplis et par les belles décorations aux couleurs papales et l'harmonie du chant si bien exécuté sous l'habile direction du P. Tosquinet. La piété pénètre toutes les âmes et l'enthousiasme monte au cœur.

Sermon de Mgr Langevin

Après le chant de l'évangile Mgr Langevin annonce en français qu'après la messe seront lues deux adresses, l'une en anglais à lui-même, et à laquelle il répondra, et l'autre en français à Mgr Pascal.

"Ainsi, dit-il, les Canadiens-français auront l'avantage d'entendre parler leur langue ici, car c'est l'esprit de l'Eglise catholique que les fidèles soient instruit dans leur langue maternelle, si puissant soutien pour la foi."

Mgr lit l'évangile de S. Mathieu XVI, dans laquelle N. S. s'adressant à Pierre lui dit : "Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle"

La belle église dans une si belle ville et la présence d'une si nombreuse assistance lui fournissent une belle occasion de parler sur l'important sujet de la primauté de S. Pierre se perpétuant dans l'Eglise Catholique Romaine par la primauté du Souverain Pontife. Le pouvoir donné à Pierre n'est pas seulement une délégation mais un pouvoir plein et entier, pouvoir exécutif et judiciaire. Le mot Pierre veut dire la durée et la fermeté contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront pas. Pierre est le chef des Apôtres, le pouvoir des clefs lui est donné et ce pouvoir lui est donné pour toujours et sans limites.

Ceci a été fait par N. S. et il n'y a que N. S. Lui-même qui pourrait changer ce pouvoir donné à Pierre et non pas à d'autres.

Pierre mourut évêque de Rome et tous ses successeurs ont le même pouvoir.

Le pape tient donc aujourd'hui la place de Pierre comme évêque de Rome et chef de l'Eglise.

Cette vérité a été crue de tout temps jusqu'au XVIe siècle, et alors l'Eglise défendit cette doctrine. Et qu'est-ce qui a rendu l'Angleterre et l'Allemagne nations protestantes? Ce sont les évêques qui ont refusé de reconnaître le pape comme successeur de Pierre. De nos jours les catholique du monde entier reconnaissent le pouvoir du pape.

Remercions Dieu de nous avoir conservé une telle croyance et restons fermes à nos traditions et à la foi de nos pères.

Ce sujet de la primauté de S. Pierre se continuant dans la série ininterrompue des papes, fut magistralement traité par Mgr Langevin au moyen d'une argumentation serrée, appuyé sur les textes de la Sainte Ecriture, sur les faits historiques et sur les admissions mêmes des protestants.

Les Adresses

L'adresse suivante fut lue en français par M. le Dr Desrosiers.

A Sa Grandeur
Mgr Albert Pascal, O. M. I.,
Evêque de Prince-Albert.

Monseigneur,

L'empressement de Votre Grandeur à venir prendre part à nos réjouissances nous procure toujours un plaisir nouveau.

Aujourd'hui votre présence à côté de l'illustre Métropolitain de l'Ouest nous est encore plus particulièrement chère. Oui, Monseigneur, nous sommes profondément reconnàissants à la divine Providence de nous avoir ménagé cette double faveur d'avoir devant nous un apôtre près d'un autre apôtre, de pouvoir contempler et vénérer deux apôtres du bien, du progrès, du dévouement, de la Justice, du nom chrétien, de la religion, enfin deux apôtres du Très-Haut

Qui, dans cette population, ignore les fatigues sans nombre et les travaux incessants de Votre Grandeur pour conduire à Dieu, notre dernière fin, le troupeau placé sous sa houlette, et bien souvent pour civiliser une partie de ces ouailles si chères à votre coeur d'Evêque.

Honneur à vous, Monseigneur ! Vous avez bien mérité de Dieu et de la Patrie. A vous, notre sincère gratitude ! A vous, l'affection raisonnée et l'humble obéissance de vos diocésains !

Ce temple magnifique, élevé à la gloire du Dieu vivant, nous le devons à Votre Grandeur, à votre discernement, à votre dévouement pour nous. Vous en avez vous-même décidé la construction qui devait tant contribuer à l'honneur et au progrès de notre ville.

Monseigneur, Saskatoon, la "petite poire sauvage" d'il y a quelques années, nous sommes, légitimement fiers de le proclamer hautement, a pris un accroissement merveilleux, et veut devenir un des fruits les plus beaux et les plus délicieux de ce pays. Cette destinée, ses nobles habitants, de quelque religion qu'ils soient, la comprennent et la poursuivent sûrement par leur largeur d'esprit, leur puissante initiative publique et privée, leur générosité aux grandes causes, et surtout par leur respect convaincu des droits de chacun.

Pardon, Monseigneur, si nous avons osé faire notre éloge, mais c'est en partie le vôtre, puisque vous nous avez toujours porté un intérêt pratique, constant et profondément dévoué. Aussi, sous votre sage gouverne, les catholiques de cette ville ont pris les devants, ont voulu prouver leur zèle pour la religion, leur souci du progrès et de l'embellissement de leur opulente cité.

Le don d'un verre d'eau, selon l'affirmation de Notre - Seigneur, peut nous mériter le Paradis ; quelle sera donc la récompense du Missionnaire, de l'Evêque, de l'Apôtre incessamment occupé au bien de ses ouailles ? Eclatante et glorieuse sera la couronne éternelle que le Souverain - Maître vous réserve, mais vos fidèles administrés ne vous la souhaitent qu'après beaucoup d'années encore de direction douce, heureuse et bienfaisante.

C'est la prière ardente que nous adressons au ciel pour vous, Monseigneur, pour l'Archevêque distingué de St-Boniface, pour notre bien-aimé pasteur et pour tous ses confrères accourus nombreux à cette belle fête.

LES CATHOLIQUES DE SASKATOON.

Voici le texte de l'adresse anglaise présentée à Mgr Langevin, par l'avocat B. D. McDonald.

A SA GRANDEUR MGR LANGEVIN O. M. I. ARCHEVÊQUE DE ST BONIFACE.

Monseigneur:

Les paroissiens de l'église de St Paul désirent exprimer à Votre Grandeur leur profond sentiment de gratitude pour l'honneur que vous leur faites de votre présence en cette occasion mémorable; ils en profitent pour reconnaître l'intérêt actif que Votre Grandeur a toujours témoigné au bien-être spirituel de ceux qui sont confiés à vos soins.

Il serait trop long d'énumérer les moyens nombreux par lesquels vous vous êtes employé à promouvoir les intérêts de tous ceux qui appartiennent à votre jurisdiction épiscopale. Mais ne pouvons laisser dans l'ombre vos efforts inlassables en faveur de la véritable éducation dont le but est de procurer et d'assurer le salut éternel des individus et de la société. Avec quel vigueur et quel zèle vous vous êtes dépensé à cette oeuvre, nous nous plaisons à le reconnaître, et le travail que vous avez accompli sur ce champ d'apostalat suffit, à lui seul, pour transmettre votre souvenir à la reconnaissance des générations futures.

Nous avons la bonne fortune de vivre au sein d'une population que la Divine Providence a enrichie de bienfaits, et de compter sans distinction de classes ou de croyances, des amis qui s'inspirent dans leurs entreprises des plus nobles pensées.

A la faveur de ces circonstances, et sous la paternelle direction de notre pasteur bien aimé, nous avons essayé avec ardeur de réaliser des oeuvres de piété et de foi.

Des oeuvres de charité et de miséricorde s'exercent parmi nous, sous la direction des Soeurs de la Charité qui depuis que Saskatoon est devenue une cité, se sont dévouées chaque jour pour les malades et les infortunés.

Des écoles et des couvents vont bientôt s'ouvrir pour l'éducation de nos enfants, institutions qui leur fourniront les moyens de s'armer pour la lutte de la vie.

Encore une fois, Monseigneur, qu'il nous soit permis d'offrir à Votre Grandeur l'hommage de notre vive gratitude pour l'honneur que vous nous faites aujourd'hui. Que Dieu vous garde longtemps encore à la tête de cet archidiocèse dont vous savez bien assurer et promouvoir la grandeur et le progrès.

Les Paroissiens de Saskatoon.

La musique et le Chant

Sous la direction du R. P. J. Tosquinet, O. M. I., et avec l'accompagnement harmonique et savant de M. A. Lejeune, soutenu par l'orchestre, la messe solennelle Ste Cécile de Gounod fut exécutée avec beaucoup d'effet.

La chorale mérite de sincères félicitations.

L'Assistance

Dès six heures du matin jusqu'à près de dix heures, les messes se suivirent de demi-heure en demi-heure et de nombreuses communions furent distribuées,

Pour la cérémonie de la grand'-messe, bon nombre de personnes ne purent trouver place dans l'enceinte de l'église.

Le plus religieux recueillement régnait partout. Un grand nombre de protestants avaient tenu à assister aux cérémonies, et il est juste de noter que leur tenue fut constamment digne et respectueuse.

On remarquait aussi dans l'assistance les Révérendes Sœurs Grises de Saskatoon, et deux Sœurs de la Présentation, de Duck Lake.

Le Clergé

Outre Mgr L. P. A. Langevin, O. M. I., archevêque de St-Boniface, Mgr A. Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, Mgr F. A. Dugas, de St-Boniface, on remarquait encore parmi le clergé présent, les PP. S. Dozois, O. M. I., assistant à Rome, H. Grandin, O. M. I., provincial de l'Alberta, et Saskatchewan; Chs. Cahill, O. M. I., provincial du Manitoba, J. Dozois, O. M. I., provincial du Canada, H. Lacoste, O. M. I., Vic. Gen. de Prince-Albert, A. Belliveau, St-Boniface, M. Sinnett, H. Vachon, O. M. I., curé de Saskatoon ; H. Emara, O. M. I., de Duluth, V. Gabillon, O. M. I., et H. Delmas, O. M. I., de Duck Lake, J. Paillé, O. M. I., et C. Vandale, O. M. I., de North Battleford, F. X. Leroux, de Saint-Boniface, M. Nicolet, de Prince-Albert, A. Corbeil, de Montréal. Duncan Campbell d'Alexandria, J. G. Bouillon, de Tessier, J. Minwegen, O. M. I., de Rosthern, Th. Nandzick, O. M. I., de Fish Creek, P. Bieler, O. M. I., de Spring Lake, J. Tosquinet O. M. I., A. Lajeunesse, A. Brabender, O. M. I., de Saskatoon.

CEREMONIE DE LA CONFIRMATION

Dans l'après-midi eut lieu la cérémonie de confirmation.

Mgr A. Pascal, O. M. I., officiait, et le sermon fut donné par le R. P. H. Lacoste, O. M. I., qui prit pour texte les paroles de S. Jean : "Il vous enverra un autre Paraclet qui demeurera avec vous pour toujours."

L'orateur expliqua le sens de cette venue du St-Esprit. "Il descend en nous, dit-il, lorsqu'il commence à habiter en nous d'une manière nouvelle, quand il opère en nous par sa grâce et nous sanctifie d'une manière nouvelle. Le Baptême nous fait naître à la vie de la grâce ; la Confirmation nous fortifie pour nous rendre parfaits chrétiens. De là découlent de nouveaux devoirs : ceux du soldat chrétien.

"La fête de la Pentecôte continue toujours dans l'Eglise, car l'Esprit Saint continue à descendre dans les âmes qui sont préparées à le recevoir. Et voilà le sens de la présente céremonie.

"Les jours où nous vivons sont des jours mauvais, car des hordes d'écrivains virulents font chaque jour des attaques contre notre foi, et les tribunes retentissent de fausses accusations contre notre sainte religion.

"Notre Sainte Mère l'Eglise est chaque jour attaquée par les langues empoisonnées de diffamateurs à gages, qui cherchent par tous les moyens à détruire la foi catholique et à jeter le ridicule sur la morale catholique. Pourtant les catholiques ne s'en prennent point aux droits des autres ; ils entendent seulement se servir de tous les moyens justes et honnêtes pour faire respecter les principes et l'influence catholique dans notre grand pays de l'Ouest. Que chacun donc contribue pour sa part à étendre dans ce beau pays l'influence chrétienne et catholique".

LE BANQUET

Le banquet paroissial fut servi à 7 heures du soir à près de deux cents convives.

Les dames s'étaient chargées de l'organisation et le service fut parfait.

Les tables, décorées avec goût, offraient un charmant coup d'œil.

Au haut de la salle, la table d'honneur où se trouvait groupé le clergé était illuminée de candélabres avec abat-jours aux teintes papales.

Au centre s'épanouissait un massif de fleurs naturelles, avec ça et là d'autres fleurs aux teintes variées et fraîches. Les autres tables étaient aussi garnies à profusion de mets excellents. M. Karl Kush, l'un des premiers paroissiens de Saskatoon avait été invité à la table d'honneur.

L'orchestre joua divers morceaux durant le banquet. Et avant l'ouverture des toasts, les convives eurent le plaisir d'entendre trois gentilles mélodies par Mesdames John Ryan et J. D. Allan.

R. P. Vachon, O. M. I.

Le R. P. H. L. Vachon, O. M. I., ouvrit la liste des toasts par de chaleureux remercîments à Leurs Grandeurs NN. SS. Langevin et Pascal, aux paroissiens qui par leur générosité ont élevé ce beau temple à la gloire de Dieu. Il remercia aussi les protestants généreux qui ont contribué à l'érection de l'église. "Notre ambition, dit-il, fut de marcher de pair avec le progrès si rapide et si prodigieux de la ville de Saskatoon."

Il adressa aussi de sincères félicitations à M. J. E. Fortin, jeune architecte canadien de talent qui traça les plans de l'église et qui s'est déjà distingué à Regina, dans la préparation et l'exécution du plans des bâtisses du Parlement. MM. les contracteurs Shannon Bros et Cassidy reçurent aussi des compliments pour l'exécution excellente des plans de l'église. Le R. P. Curé fit encoreune allusion reconnaissante à de généreuses souscriptions de $ 1000 et de $ 500 et à d'autres souscriptions plus modestes mais non moins généreuses, sans oublier que d'autres dons substantiels se préparent pour l'érection d'un chemin de croix et la décoration prochaine de l'église.

Il fit aussi remarquer l'honneur conférée à la paroisse par la présence d'hôtes si distingués venus de partout. C'était en effet une circonstance remarquable de voir réunis à la même table un archevêque, un évêque, un prélat, le premier assistant de la Congrégation des Oblats, trois provinciaux de cette Congrégation et un nombreux clergé.

Saskatoon dit-il a raison d'être fière aujourd'hui.

En présentant à l'auditoire Mgr Langevin qui devait répondre au toast du Pape, il souleva les applaudissements en rappelant les glorieuses luttes de l'intrépide archevéque de St-Boniface.

Au Pape

Mgr A. Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, en quelques mots annonça la santé au Pape.

"Pie X, dit-il, est un père, et c'est au chef suprême de l'Eglise que nous adressons ce soir nos hommages."

Mgr Langevin, O. M. I.

"C'est, dit-il, un fait remarquable, que tous les papes du dernier siècle, furent tous des hommes d'intelligence extraordinaire. Dieu l'a permis afin qu'ils fussent d'autant mieux appréciés par les non-catholiques eux-mêmes.

Le Roi d'Angleterre, et l'Empereur d'Allemagne, s'inclinèrent devant la Majesté de Léon XIII, et Pie X gagne tous les cœurs par sa paternelle bonté et par sa vigueur à tout restaurer dans le Christ. Georges V, aux fêtes du Couronnement traita l'ambassadeur du pape en vrai prince.

Il est certain aussi, ajouta-t-il, que le Pape apprécie grandement le développement de la foi au Canada et il nous en a donné encore une preuve récente par la nomination à l'évêché de Régina, de Mgr Mathieu, que tout le monde s'accorde à reconnaître comme un apôtre zélé et un homme vraiment remarquable.

Mgr Langevin fit ensuite un éloge éloquent de la Congrégation des Oblats.

"Je suis Oblat moi-même, dit-il, et je suis fier de le proclamer.

"Si mon choix était à refaire, je choisirais encore la Congrégation des Oblats, car nulle congrégation ne possède à un plus haut point toute mon estime et mon admiration. Jamais, grâce à Dieu, je n'oublierai l'amour filial que je lui dois.

"Honneur à cette Congrégation qui a travaillé avec tant de zèle à la civilisation et à l'évangélisation de ce pays, et qui sait encore se montrer à la hauteur de la situation dans les grands centres comme à Winnipeg, à Régina, à Edmonton, à Prince-Albert, à Calgary et à Saskatoon."

Le discours de Mgr Langevin fut chaleureusement applaudi.

Au Roi

On boit à la santé du Roi, et le R. P. Vachon rappelle que lors du Concile et du Congrès Eucharistique de Montréal, des télégrammes furent envoyés au Roi, et provoquèrent de très sympathiques réponses de sa part.

"Je suis venu sur le point de lui en envoyer un aussi au nom de Saskatoon, dit-il finement, mais il n'est pas sans en avoir déjà entendu parler."

R. P. H. Lacoste, O. M. I.

La santé suivante fut portée aux premiers prêtres de Saskatoon, par le R. P. Lacoste, Vic.-Gén. de Prince-Albert.

Il retraça les humbles commencements de Saskatoon et le dévouement de ses premiers pasteurs, les RR. PP. Emard, Guérin, Lecorre, Paillé et Lajeunesse.

"Partout, dit-il, où il y a quelque fatigue et quelques travaux apostoliques plus difficiles à accomplir, vous êtes sûrs d'y rencontrer le missionnaire Oblat.

R. P. H. Emard, O. M. I.

En quelques paroles très spirituelles il rappela d'anciens souvenirs, ce fut lui qui choisit et acheta les lots de terrain où se trouve actuellement l'église, Saskatoon n'était alors qu'une prairie à peu près solitaire, domaine des "gophers" (rats de prairies).

Et il n'y a pourtant pas encore de cela tant d'années. Mais Saskatoon a grandi prodigieusement et puisque c'est la ville centrale de l'Ouest, il lui souhaite d'être aussi un centre d'œuvres catholiques.

On ne saura jamais apprécier assez la part prise par le clergé catholique et par les Oblats en particulier dans le développement de l'Ouest.

M. B. D. McDonald

M. l'avocat McDonald au nom des laïques souhaita la bienvenue au clergé. Et s'adressant particulièrement à l'élement protestant, assez nombreux dans la salle, il fit ressortir la grandeur de l'idéal dont s'inspire la vie du prêtre. "Le prêtre, dit-il, est l'homme le plus loyal à son Dieu et à son pays."

M. l'abbé Sinnett

M. l'abbé Sinnett, vétéran de l'Ouest et ancien aumônier des troupes dans la guerre sud-africaine, termina la liste des toasts par d'aimables et spirituelles boutades.

Il fit l'éloge des Oblats qu'il connait fort bien pour avoir partagé leur vie durant plusieurs mois, et félicita les citoyens de Saskatoon de n'avoir rien épargné pour élever à la gloire de Dieu un temple splendide.

Le Départ

Tous les discours de la soirée furent très brefs, car le banquet devait prendre fin avant 9h. pour permettre à Mgr Langevin de prendre le train.

L'archevêque de St Boniface fut reconduit à la gare en automobile.

En résumé nous pouvons dire que les fêtes de dimanche dernier à Saskatoon furent vraiment splendides et vivront longtemps dans le souvenir de ceux qui ont eu l'avantage d'en être témoins. Les protestants eux-mêmes en furent vivement impressionnés. Le journal quotidien du matin consacra le lendemain un large espace au récit de la fête.

Notes historiques sur la paroisse

En 1890, Saskatoon était visité de temps à autre par les Pères Oblats de Prince Albert. Il n'y avait peut-être pas alors une demi-douzaine de familles catholiques. Le R. P. Blais, actuellement propagateur de la Bonne Presse, à Winnipeg et le R. P. Lecoq y firent quelques visites.

En 1902 le R. P. Emard y acheta le terrain sur le bord de la rivière, à la réunion de la 5eme, de la 22e rue et de l'avenue Crescent. Ce site est l'un des plus jolis de toute la ville.

En 1906, le R. P. L. H. Vachon, O. M. I., prit la direction de la paroisse que le R. P. Jos. Paillé O. M. I. avait déjà commencé à organiser avec beaucoup de zèle et d'intelligence.

Alors fut construit le presbytère et l'hôpital des Sœurs Grises. Cet hôpital qui est devenu trop restreint pour suffire aux besoins de la population sera remplacé bientôt par un édifice de $150,000

Dès septembre prochain les Révérendes Sœurs de la Présentation se chargeront de l'éducation des enfants. Le soubassement de l'église sera amenagé à cette fin en attendant la construction d'une école et d'un couvent.

La Congrégation de la Présentation de Marie, dont la maison-mère est à St-Hyacinthe, est spécialement bien préparée pour l'enseignement dans l'Ouest.

Les Pères Oblats actuellement résident à Saskatoon sont les RR. PP. L. H. Vachon, A. Lajeunesse, A. Brabender et J. Tosquinet. Ils visitent aussi divers postes de missions tels que : Watrous, Allen, Young, Clavet, Krumpleman, Prairie-Ronde, Aquith, Kenaston, Hanley et Eagle Creek.

Style d'Architecture

Le style de l'église St-Paul est du roman absolument pur d'un très bel effet. L'extérieur, grâce aux contreforts des bas-côtés et à la rotonde de l'arrière plan présente un aspect agréable à tous les points de vue. La facade donne en partie sur le boulevard Crescent, lequel s'adapte aux méandres de la Saskatchewan. On désirerait peut-être un profil plus élancé et une ascension plus hardie du clocher mais l'édifice ne manque pas cependant de capter l'œil et de retenir l'attention.

L'intérieur se prête facilement à une décoration sobre qui s'harmonisera avec les boiseries et les bancs en chêne sombre. La nef peut accommoder une assistance d'au-delà de 700 personnes, et une vaste sacristie pourra servir pour les messes basses durant l'hiver.

Appréciation d'un Visiteur de l'Est

Je m'explique maintenant pourquoi l'Ouest a une si grande puissance d'attraction. Tout est vaste, tout est grand, prairies, champs cultivés, villes, esprit de progrès, et surtout zèle des catholiques, prêtres et laïques pour la religion et l'éducation.

Quelle belle fête que celles de la bénédiction et de l'inauguration de l'église du P. Vachon. Comme je suis reconnaissant à ce charmant Curé de m'avoir procuré le bonheur d'y assister. J'ai connu le P. Vachon il n'y a pas longtemps. Le 14 juillet dernier, j'arrivais chez les PP. Oblats, à Calgary. On me présente le Curé de Saskatoon. "Ah, oui ! dis-je, Saskatoon, c'est donc une ville bien célèbre, puisque je n'ai entendu que cela de Montréal à Calgary."—C'a dû piquer votre curiosité, me demanda le bon Père. — Passablement, répondis-je. — Vous viendrez voir cela, une cordiale bienvenue vous attend. —J'irai, je vous le promets. Je suis venu, et je m'en rejouis.

On ne regrette pas un long voyage pour jouir de la magnifique fête d'aujourd'hui, la plus belle que j'aie vue sous certain rapport. Cette foule si respectueuse qui remplissait l'église, se composait, pour un tiers, de protestants parmi les citoyens les plus haut placés de la ville. On ne pouvait se douter de leur présence, tant toute cette assistance paraissait pieuse, suivant tous les mouvements de la liturgie et écoutant avec une attention marquée le sermon de Mgr Langevin, les adresses aux évêques et les réponses de ceux-ci. Et dehors, donc, deux fois plus de monde que dans l'église, foule paisible, silencieuse, sé composant surtout de catholiques qui avaient entendu les messes précédentes.

C'est édifiant, réconfortant plus qu'on ne saurait le dire. Les catholiques sentent leur force, on s'aperçoit qu'il faut les respecter, compter avec eux. C'est une révélation et pour eux et pour les protestants.

ALB. CORBEIL, PTRE.
Aumônier du BON PASTEUR
Parc Laval, Montréal.

S.S. Pie X

8me anniversaire de son couronnement

Hier, 9 août, Notre Saint Père le Pape célébrait le 8ième anniversaire de son couronnement.

Dans l'univers catholique tout entier des prières ferventes sont montées vers Dieu pour que la Providence nous conserve longtemps encore ce Père vénéré.

Les dépêches télégraphiques depuis quelque temps nous ont apporté de mauvaises nouvelles au sujet de la santé du pape.

Cependant ces jours derniers les nouvelles sont plus rassurantes.

Que tous nos lecteurs se fassent un devoir de prier d'une manière spéciale pour le Pape.

Les œuvres accomplies par Pie X durant ses huit années de Souverain Pontificat, suffisent déjà à immortaliser son souvenir.

"Tout restaurer dans le Christ" voilà bien le programme qu'il exécute à la lettre.

C'est le Pape de l'Eucharistie ; ses deux décrets sur la communion des petits enfants sont des décrets sauveurs pour la société.

C'est le Pape destructeur du Modernisme, sous toutes ses formes hypocrites.

C'est le Pape de la bonne presse, à laquelle il ne cesse de prodiquer ses encouragements : "Je vendrais ma croix pectorale pour sauver le journal que j'ai fondé" (*La Difesa*) disait-il alors qu'il était patriarche de Venise. Il veut que le journal catholique soit militant.

C'est le Pape ennemi de la neutralité religieuse.

Vive Pie X !

Puisse-t-il guider encore longtemps la barque de Pierre qu'il sait conduire d'une main si ferme !

REMERCIEMENTS

M. G. Gervais, de Duck Lake, désire remercier cordialement tous les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner leur sympathie, à l'occasion de la perte douloureuse de son enfant, et tout particulièrement ceux qui ont assisté au service et offert des prières.

Chroniqué Générale

MARCELIÑ

Le village de Marcelin est doté d'un restaurant dans le bloc Lehoullier dirigé par Monsieur Pepin. Il donnera satisfaction aux voyageurs et au public en général.

M. Duval, docteur en medecine, vient s'installer au milieu de nous.

Ceci nous donnera l'avantage d'avoir deux docteurs pour la satisfaction publique.

Succès à ce nouveau docteur et au nouveau restaurant.

La récolte a une magnifique apparence, il n'y a pas encore de signe de gelée.

ST-LOUIS

La protestation des habitants contre l'octroi du nom de "St-Louis" à la station chez Garrison semble en bonne voie de réussite. Les autorités auxquelles on s'est adressé donnent des réponses promptes et courtoises, et s'efforcent de nous satisfaire. Avant peu, nous saurons à quoi nous en tenir, et on nous tiendra au courant.

S'il n'arrive pas d'accident ou de contretemps fâcheux, notre récolte sera phénoménale. Certains champs promettent un rendement de cinquante barils de blé à l'acre.

Les élections qui arrivent commencent à nous agiter. Le mot d'ordre semble être ici : A bas la Marine ! A bas la Réciprocité ! Vive l'Autonomie et la protection de nos richesses nationales!

L'état sanitaire est excellent, et la température idéale. Heureux pays !

SOURIS VALLEE

Belle réunion cette après-midi des jeunes gens de Souris Vallée. Un petit noyau se rendait pour la deuxième fois à l'instigation de M. Waldo Guertin du Cercle Duhamel de l'A. C. J. C. Nous avons écouté avec la plus grande attention la parole chaude et vibrante de notre compatriote de l'Est. La peinture qu'il nous a faite de l'Association Catholique de la Jeunesse fut une révélation pour la jeunesse d'ici et ils ont semblé vibrer du même amour national. A sa deuxième conférence, M. Guertin énonça tout un programme d'organisation et s'étendit longuement sur les anglicismes et nous donna des exemples pratiques. Les jeunes semblent enchantés de ces intéressantes séances et de la fraternité qui règne dans les réunions. Ils désirent en profiter le plus souvent possible à savoir, au moins une fois par semaine.

Nous souhaitons ardemment qu'en si bonne compagnie que celle de M. Guertin, nous arrivions à nous organiser afin de faire face à tous les dangers qui nous entourent.

A l'Université d'Ottawa

Nouveau Recteur

D'Ottawa, nous arrive l'heureuse nouvelle de la nomination du R. P. A Roy, O. M. I. comme recteur de l'Université d'Ottawa en remplacement du R. P. W. Murphy O. M. I.

AU CANADA

La Langue Française

Article du "Correspondant"

Nous donnons ici quelques extraits du remarquable article, que vient de publier la grande revue catholique de France, le "Correspondant" (livraison du 10 juillet) sous ce titre: "La langue française au Canada."

"Les Canadiens-Français ne doutent certainement pas de l'affection du Pape à leur égard: ils ne soupçonnent nullement qu'il puisse tolérer des dénis de justice dans le règlement des affaires ecclésiastiques, qui les concernent;ils admettent que l'Eglise a été de tout temps l'adversaire née de la tyrannie et du mensonge; mais ils n'ignorent pas non plus que leur situation de Français perdus dans un vaste domaine de l'empire britannique est une situation très-particulière, étrange même; ils comprennent qu'elle est peut-être aisément défigurée; ils redoutent l'influence du mirage de la grandeur britannique sur des personnages éloignés, et qui ne voient les choses que par le dehors: ils savent que si des amis appellent leur survivance un miracle, d'autres moins bien disposés l'appellent une anomalie, une monstruosité, un obstacle à l'unité morale de la nation canadienne, voire à l'extension du catholicisme sur la terre d'Amérique: ils craignent d'être représentés en haut lieu comme un peuple fatalement voué à la disparition et dont par conséquent, on peut, sans inconvénient grave pour l'Eglise, ignorer les doléances.

Des événemennts récents ont montré que de telles craintes et de telles suppositions pessimistes ne sont nullement chimériques.

En 1905, un mémoire signé, dit-on, de la plume d'un personnage approchant de très près le gouvernement fédéral, n'est-il pas allé porter jusqu'à la secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté tout un tissu de fausses statistiques et d'arguments perfides contre le clergé et l'épiscopat canadien-français, qu'on disait intolérant, tracassier, impropre à concilier à l'Eglise catholique les sympathies du monde officiel des protestants en général? Par un autre mémoire non moins tendancieux, ne s'est-on pas efforcé de transformer en une université purement anglaise l'université d'Ottawa, fondée pourtant en vue de la rapide croissance de la race française dans Ontario et devant, en tous les cas, en vertu même de la charte qui lui a donné naissance, rester bilingue? N'est-ce pas un évêque de langue anglaise qui a été mis à la tête du nouveau diocèse du Sault-Sainte-Marie, où les catholiques parlant l'anglais, clergé et fidèles, ne sont qu'une minorité insignifiante? Enfin, on a accusé, non sans raison, la société des Chevaliers de Colomb, essentiellement irlandaise dans son origine et sa direction, de mener une campagne sourde, mais efficace, contre le catholicisme français."

Et, à toutes les faussetés que répandent sur leur compte, les assimilateurs, que répondent les Canadiens-Français, se demande l'écrivain du "Correspondant;"

"D'abord, sans avoir et sans chercher à disculper leurs cousins d'outre-mer de leur étrange politique anti-religieuse, ils font observer, d'accord en ceci avec bien des Anglais, que sans les apôtres, sans l'argent venus de ce pays de perdition qu'est la France, le catholicisme, même sur le territoire britannique, ferait bien pauvre figure. En attendant, écrit M. H. Bourassa, que l'Angleterre et les Etats-Unis deviennent les piliers et les flambeaux de l'Eglise catholique, je constate que de la France impie et énervée sortent encore plus de missionnaires et de conquérants d'âmes que de tout l'empire britannique et de la riche république américaine réunis. Sans nier ensuite que la langue française ne soit aujourd'hui le véhicule peut-être le plus puissant des idées révolutionnaires, ils opposent très justement à cette néfaste littérature, semeuse d'irréligion et de vice, cette littérature chrétienne qui n'a d'égale dans aucune langue moderne, dans la langue anglaise moins que dans toute autre. puisque les mots les plus usuels de la liturgie et du dogme y font défaut et qu'ils doivent y être remplacés par des mots latins ou étrangers. En regard des prêcheurs d'anti-christianisme, tels que Voltaire, Renan, Zola, ils placent les François de Sales, les Bossuet, les Fénelon, les de Maistre, les Lacordaire et cent autres écrivains du même mérite et de même piété, qui ont vraiment fait de notre langue la langue catholique par excellence, comme nos rois avaient fait de notre nation la grande nation catholique. A côté des publications immorales qui sortent quotidiennement de Paris, ils mettent l'oeuvre admirable de la Bonne Presse, qui va dans le monde entier encourager, éclairer, stimuler, chefs et soldats de l'église militante dans les jours troublés qu'elle traverse."

Au Père des Opprimés

M. le Directeur,

Permettez-moi de vous donner ci-après une copie d'une lettre de protestation contre les outrages faits cette année, à Rome, au doux "Christ sur terre," au Pape des petits, des opprimés. Cette supplique vient des Acadiens de Moncton par la Société mutuelle si catholique, si française, de l'Assomption, Succursale La Tour No. 14, à qui S. Exc. Mgr P. F. Stagni a eu la bonté de faire rendre justice ces jours derniers en nous rendant la Communion en corps, en nous faisant rendre notre Aumônier: nous étions privés de l'un et de l'autre depuis deux ans. Inutile de vous rappeler que les deux Sociétés mutuelles catholiques et françaises des Provinces Maritimes: L'Assomption, et, sur l'Ile Saint-Jean, L'Acadienne, furent les seules Sociétés catholiques des trois provinces maritimes qui, il y a deux ans, envoyèrent des dons au Saint-Père. La Succursale de Moncton fit un don de mille francs qui émut le cœur du doux Pontife. Cette année encore, seules de toutes les Sociétés catholiques de la ville, nos Sociétés catholiques françaises souscrivirent généreusement pour le Denier de Saint-Pierre.

Tant d'amour, de dévouement, finira par émouvoir le Cœur paternel de Sa Sainteté et, si nous en augurons par l'élévation de Mgr Mathieu au Siège de Regina, par nous faire obtenir un Évêque Acadien! Nous le demandons à Jeanne d'Arc, qui en est déjà, à Moncton, à sa troisième guérison si merveilleuse, que les Anglais protestants eux-mêmes en sont frappés!

Voici la supplique:

Très Saint Père,

Humblement prosternés aux Pieds de V. S., les soussignés, membres de la Société Mutuelle Catholique française de L'Assomption, Succursale La Tour No. 14 de Moncton, représentant les quatre cents membres de cette Succursale, et au nom des cinq mille Acadiens, c'est-à-dire Français, la presque totalité des catholiques de la ville de Moncton, en cette année de douleurs de toute sorte qui Vous étreignent l'âme, veulent joindre à celles du monde catholique leurs protestations du plus filial attachement, du plus respectueux dévouement envers Votre Auguste Personne.

V. S. le sait: nous pauvres Acadiens qui semblons, dans notre détresse, dans l'imminent danger de la perte de nos âmes et de celles de nos enfants par l'abandon où paraît nous laisser depuis cent cinquante ans notre Mère elle-même, la Sainte Église de Jésus-Christ, nous comprenons mieux que qui que ce soit les inénarrables angoisses de V. S.

Jusque dans Son propre pays, dans Ses propres Etats de l'Eglise, V. S. est outragée par des fils ingrats. Jusque dans notre propre Patrie, fondée, défrichée, peuplée par nos pères et par nous, arrosée du sang de nos martyrs pour notre Foi, pour notre langue, en 1755; jusque chez nous, Très Saint Père, sur notre sol, nous sommes persécutés de la plus terrible persécution: celle des âmes, par une race dont le peuple français—de France, d'Acadie et du Canada—est le bienfaiteur.

Les impies se sont flattés de détruire non seulement le Pouvoir Temporel mais la Papauté elle-même, toute la religion du Christ. On se propose, jusque dans l'entourage de V. S. de détruire la langue française et par là notre Foi, d'anéantir notre race dans l'Amérique du Nord.—Notre langue, nous la maintiendrons jusque par les armes: notre Foi, nous ne pouvons la maintenir qu'avec l'aide de V. S., aide que, fils soumis et aimants, nous osons implorer.

Cette similitude de souffrances nous fait pleurer avec V. S., meurtrit nos âmes de toutes les meurtrissures de celle de Votre Béatitude.

Cet humble hommage de cœurs saignants, brisés, sera, nous osons l'espérer, agréable à V. S. Nous osons Vous prier en outre d'avoir pour agréable l'offrande, pour les fins de V. S., de notre Communion en corps au temps de la Fête de notre Puissante Reine et Patronne d'Acadie, la divine Vierge Marie, sous son glorieux vocable de l'Assomption. Le jour de cet Fête de la Très Sainte Vierge est le jour de la Fête nationale d'Acadie.

V. S. est le Père des Petits, des opprimés; Elle est aussi le Pape de Jeanne d'Arc, Protectrice Officielle de l'Acadie, qui se plaît à répandre ses miracles parmi notre peuple, comme pour l'inciter à l'espérance: c'est par la Bienheureuse douce Guerrière que nous demandons à Marie Immaculée de consoler aussi notre peuple si abandonné...

Daigne V. S. bénir Ses enfants d'Acadie qui aux Siennes unissent leurs souffrances pour apaiser Dieu et le rendre favorable à son Pontife Suprême, à son Église, à chacun des peuples de cette Église, au peuple acadien toujours fidèle à cette Sainte Église, au Pontife-Roi, à Dieu!

Daigne aussi V. S. recevoir avec bonté l'humble hommage du plus profond respect, du plus filial amour avec lesquels nous voulons être toujours, Très Saint Père.

De Votre Sainteté.

Les très humbles, les plus soumis enfants.

(Suivent les signatures de M. l'Aumônier, des dignitaires et des membres de la Succursale La Tour No. 14.)

Etienne Devignolles

Moncton, le 26 Juillet 1911.

Village of Duck Lake

Section 259

NOTICE is hereby given that it is the intention of the Council of the Village of Duck Lake to apply to the Lieutenant Governor in Council for the erection of the said village into a town and that the limits intended to be included therein are as follows:

ALL AND SINGULAR that certain parcel or tract of land and premises situate, lying and being in township 44 Range 2 West of the 3rd Meridian, and being composed of the following lands:—

The East half of Section 4, Part of the West ½ of Sec. 3, Part of the S. W. ¼ Sec. 10, Part of the S. E. ¼ of Sec. 9 & a, Portion of the N. W. ¼ Sec. 4, in the said Township and which may be more particularly described os fallows:

Commencing at the North-West corner of Section 34, Township 43 Range 2 West 3rd. Meridian:

Thence westesly across the Government Road allowance to the North East corner of Sec. 33, Township 43 Range 2 West 3rd;

Thence Westerly and following the north boundary of the N. E. ¼ of Sec. 33 a distance of forty chain more or less to the line between the East and West halves of Sec. 33 in the said Township:

Thence northerly across the Government Road allowance and following the line between the East and West halves of the said Sec. 4 to a point where the southerly limit of Martin Street as shown on registered plan "U" of the Town of Duck Lake, intersects the said line between the East and West halves of Section 4.

Thence north westherly along the Southern limit of Martin Street to the western limit of Seventh Street.

Thence north easterly along the western limit of Seventh Street to a point where the said western limit intersects the line between the East and west halves of Section 4:

Thence northerly along the said division line between the east and west halves of Section 4 to the north west corner of the N. E. ¼ of the said Section 4.

Thence northerly across the Government road allowance to the south west corner of the S. E. ¼ of Section 9;

Thence northerly on a line between the East and West halves of Section 9 a distance of ten chains:

Thence easterly on a line parallel with the south boundary of Section 9 forty chains, more or less, to the East boundary of Section 9:

Thence easterly and parallel with the said south boundary one and a half chains to the East boundery of the Government road allowance:

Thence easterly and following a line parallel to the south boundary of Section 10 a distance of twenty chains.

Thence southerly and parallel to the west boundary of Section 9, ten chains more or less to the south boundary of the said Section 10:

Thence southerly and parallel with the said western boundary of Section 10, one and a half chains to the south boundary of the Government road allowance;

Thence southerly and parallel with and twenty chains distant from the said western boundary of Section 3, eighty chains more or less to the south boundary of the said section 3.

Thence south and parallel with the western boundary of the said section 3, one and a half chains to the south boundary of the Government road allowance:

Thence westerly along the northern boundary of Section 34, twenty chains more or less to the place of beginning.

Dated at Duck Lake in the Province of Saskatchewan, this 31st day of July 1911.

WILLIAM FAWCETT,
Overseer of the Village of Duck Lake.

Excellent Volume

Congrès de Tempérance de Québec (1910)

Ce magnifique volume de 800 pages, grand format, est un compte rendu exact et fort intéressant du grand Congrès de Tempérance tenu à Québec en 1910.

On aura plaisir à y lire les vibrants discours de nos meilleurs orateurs, et dans la lutte à soutenir contre l'alcoolisme la marche est toute indiquée par les études très documentées de savants spécialistes.

Ce livre devrait se trouver dans toute bibliothèque paroissiale ou publique non moins que sur la table de travail de tout homme d'études, prêtre ou laïque.

C'est une mine d'informations, de lecture agréable et éminemment utile.

L'on peut se procurer ce volume au *Secrétariat des Œuvres de l'A. S. C.* 101 rue Ste Anne Québec, à raison de $2.00 plus trente centins si on veut le recevoir par la malle.

L'Evêque de Régina

L'évêque-élu de Régina est un homme d'une valeur exceptionnelle. C'est aussi un prêtre pieux et savant, un éducateur émérite et un apôtre que dévore le zèle des âmes. Nul mieux que lui n'a su, durant sa carrière déjà longue et si bien remplie, se faire tout à tous, afin de gagner au Christ toutes les âmes que son activité sacerdotale lui permettait d'atteindre dans les hautes et larges sphères où ses talents l'avaient porté depuis longtemps. Sa grande bonté et son exquise affabilité lui ont concilié l'affectueux attachement des générations qu'il a dirigées pendant leurs études et qu'il a continué de suivre dans la suite avec une sollicitude paternelle. Ces mêmes qualités de cœur, jointes à celles d'un tact remarquable et d'une intelligence supérieure, lui ont valu l'honneur d'être l'aviseur spirituel de personnages distingués qui, dans des questions complexes, tenaient à s'inspirer de ses lumières. Il fut pardessus tout le directeur des âmes au confessionnal, et l'on s'étonne qu'il ait pu, au milieu de ses nombreuses occupations d'éducateur et dans l'exercice des absorbantes fonctions qu'il a remplies, exercer un ministère si considérable. Aussi le sentiment de joie qu'éprouvent ses nombreux amis, particulièrement ceux de la bonne ville de Québec, ne va pas sans un sentiment de regret de perdre un si bon père. Et lui-même ne quitte sa chère ville natale et l'Université Laval que par obéissance à l'autorité auguste qui l'appelle vers un autre champ d'apostolat. La nouvelle de son élévation à l'épiscopat l'a simplement atterré, comme il le disait dans une dépêche de remerciements aux félicitations que s'était empressé de lui adresser S. G. Mgr l'Archevêque.

***

Le diocèse de Régina est un démembrement du diocèse de Saint-Boniface. A l'occasion de son érection et de celle du vicariat apostolique du Keewatin, les diocèses voisins de Prince-Albert et de Saint Albert ont été remaniés. On a reculé d'un dégré les limites ouest de Prince-Albert et de Régina, afin qu'ils soient séparés de celui de Saint-Albert par la ligne interprovinciale de la Saskatchewan et de l'Alberta. Le nouveau diocèse a donc pour limite à l'Ouest le 110e degré de longitude. Au sud il longe la ligne internationale entre le Canada et les Etats-Unis. Sa limite à l'est, est la ligne qui sépare la Saskatchewan et le Manitoba, tandis qu'il est borné au nord par une ligne passant entre les cantons (townships) 30 et 31 des arpentages officiels du Gouvernement fédéral et s'étendant de la frontière du Manitoba à celle de l'Alberta.

La population catholique du nouveau diocèse,— d'après les derniéres statistiques écclésiastiques officielles dont la compilation a été terminée le 19 avril dernier, — est de 51,117. Elle se répartit numériquement comme suit quant aux diverses langues et nationalités. 15,964 fidèles sont de langue française 13,000 de langue ruthène, 12,470 de langue allemande, 4,211 de langue anglaise, 2,295 de langue polonaise, 1,519 de langue hongroise, 1,000 de langue indienne et 718 d'autres langues. Les chiffres des populations ruthène et indienne sont approximatifs, parce qu'il n'a pas été possible à leurs prêtres de faire parmi elles un récensement complet. Les autres chiffres sont la somme de tous les noms fournis par les prêtres de chaque localité.

Le diocèse de Régina compte actuellement 73 prêtres, dont 30 séculiers et 43 réguliers. Des 30 prêtres séculiers, 20 sont canadiens-français, français ou belges, 1 écossais, 5 allemands, 2 polonais, 2 hollandais. Les 43 prêtres réguliers appartiennent à cinq congrégations et, à l'exception de 9 Oblats allemands, sont tous de langue française. Les Oblats de Marie-Immaculée sont au nombre de 23. Il y a 6 Rédemptoristes, dont 3 sont passés au rite ruthène, 9 Missionnaires de la Salette, 3 Enfants de Marie-Immaculée, ou Missionnaires de Chavagnes, et 2 Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun. Tous ces prêtres, tant réguliers que séculiers, parlent les deux langues officielles du Canada: le français et l'anglais. Plusieurs parlent aussi une ou plusieurs autres langues, comme le polonais, le ruthène, le flamand, le hongrois, etc. Ce clergé *multilingue* rappelle le miracle de la Pentecôte.

Il y a dans le nouveau diocèse six communautés de femmes toutes canadiennes-françaises ou françaises, formant un total de 68 religieuses, dont 11 d'origine anglaise et 3 d'origine allemande: *a.* 22 Sœurs Grises de Montréal; *b.* 16 Sœurs de N.-D. des Missions, de Lyon, France; *c.* 12 Sœurs de N.-D. de la croix de Murinais, France: *d.* 5 Filles de la Croix, dites Sœurs de Saint-André, de La Puye, France, *e.* 6 Sœurs de St-Joseph de St-Hyacinthe; *f* 4 Sœurs Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., de Saint-Boniface.

***

Au moment où nous mettons sous presse nous ne savons pas encore où ni quand l'évêque-élu sera sacré.

La plus cordiale bienvenue attend celui qui vient au nom du Seigneur et du Pape. Autant l'attente a été longue et l'anxiété prolongée, autant la joie de sa venue prochaine est vive et suscite d'enthousiasme. La moisson est blanchissante et les moissonneurs n'attendent plus que le signe du maître pour imprimer un nouvel essor aux travaux commencés. Nous essaierons de donner prochainement une esquisse de l'état actuel du nouveau diocèse et d'indiquer les projets que caressent des âmes apostoliques.

La nouvelle de l'élection de S. G. Mgr Mathieu a été particulièrement bien accueillie à Régina par les membres du clergé, les Catholiques et les Protestants. Le *Regina Leader* a fait remarquer que ce choix indique que l'importance du diocèse a été reconnue d'une manière qui doit plaire à tous les citoyens et que tous s'uniront aux Catholiques pour souhaiter la bienvenue à l'évêque de Régiua.

Les Cloches prient le nouveau suffragant de Saint-Boniface d'agréer leurs plus vives félicitations et leurs meilleurs vœux d'épiscopat heureux, long et fécond.
Ad multos et faustissimos annos!

Les Cloches de St. Boniface.

Chronique Locale

—Nombreux visiteurs à l'Ecole St-Michel, cette semaine, notamment le R. P. S. Dozois, O. M. I., de Rome, premier assistant général de la Congrégation des Oblats, et son frère le R. P. J. N. Dozois, provincial des Oblats de l'Est, à Montréal.

Le R. P. Lepine, O. M. I., de Calgary, le R. P. Leparoux, O. M. I., de St-Albert, et M. Perquis ont aussi fait une visite à nos ateliers.

—M. le Dr Touchette s'est rendu en automobile à Saskatoon avec sa famille, dimanche dernier pour assister à la bénédiction de la nouvelle église.

—Quelques travailleurs sont déjà arrivés pour la moisson.

—Tous les voyageurs s'accordent à dire que l'on voit pas de plus beau blé ailleurs qu'à Duck Lake.

Cours des Marchés

MARCHÉ DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord	.76
no. 2 id.	.72
no. 3 id.	.68
no. 4 id.	.63
Œufs frais	la douz. 20
Beurre	la livre 20

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.